« Il y a trois stades de connaissance : ce qu'on croit, ce qu'on sait et ce qu'on peut prouver »

Spider-Man Les incontournables, Les secrets de Peter Parker, Panini Comics, 2007

L'objectif des manifestations *Droit et fiction* est d'analyser juridiquement les univers de fiction et d'illustrer les grands concepts juridiques par des exemples tirés de ces oeuvres



mediadroit.fr/droitetfiction

f facebook.fr/droitetfiction

@droitetfiction



14h30 Ouverture

Sous la présidence d'Alexandre Ciaudo

14h45
Les lois anti super-héros
Jean-Christophe Roda
professeur, Université de Toulon, UMR 7318 DICE

15h00
Les femmes super-héros
Sophie Rossignol
doctorante, Université de Strasbourg, UMR 7354 DRES

15h15
Les Avengers et les compétences
de l'État en droit international
Raphaël Maurel
doctorant, Université d'Auvergne, CMH EA 4232

Un inquiétant justicier dans la ville : le cas Batman
Fabrice Defferrard
maître de conférences, Université de Reims
Champagne-Ardenne, CEJESCO EA 4693

15h45 Discussion 16h00 Pause

16h15

Les super-héros et le crime organisé Mikaël Benillouche maître de conférences, Université de Picardie Jules Verne, CEPRISCA EA 3911

16h30

De grands pouvoirs impliquent de grands brevets?
Yann Basire
maître de conférences, Université de Haute Alsace,
CERDACC EA 3992

16h45

La presse et les super-héros, je t'aime moi non plus Jean-Benoist Belda docteur, Université de Montpellier, UMR 5815 Dynamiques du droit

17h00 Discussion

17h15

Conclusions

Alexandre Ciaudo

professeur, Université de Bourgogne Franche-Comté,

CRJFC EA 3225